

Commune de 01540 VONNAS

Nombre de Membres

En exercice : 23

Qui ont pris part au vote : 21

Pour : 21

Date de la convocation : 5 février 2025

Séance du 10 février 2025

Délibération 2025-02-10 - 01

L'an deux mil vingt-cinq le 10 février

À 19h15, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal, en mairie de Vonnas sous la présidence de **Monsieur Alain GIVORD, Maire**

PRESENTS :

GIVORD Alain	CARJOT Jean-François	DESMARIS Elodie
GIVORD Jean-Louis	DUCLOS Nathalie	RABUEL Claude
BERTHOUD Françoise	DUMARAIS Serge	TRONCY René
LAURENT Michèle	GABILLET Guy	PERROUD Marie-Françoise
DUBOIS Françoise	TRESSELT Nadine	LEQUEUX Sébastien
YUKSEL Ufuk	MIGNOT Catherine	RAVOUX Christian

Secrétaire de séance : Nathalie DUCLOS

Absent(e) excusé(e) : Cédric GREGOIRE, Alexandre DESRAYAUD, Caroline TROUILLOUX, Karine THIBERT, Cécile NIZET.

Pouvoirs : Karine THIBERT donne pouvoir à Marie-Françoise PERROUD, Alexandre DESRAYAUD donne pouvoir à Jean-Louis GIVORD, Cédric GREGOIRE donne pouvoir à Sébastien LEQUEUX.

Objet : Versement d'une subvention de 350€ à la classe défense du collège du Renon

Signature

Accusé de réception en préfecture
210104576-20250210-2025-02-10-01-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2025

Le Maire

Alain GIVORD

Objet : Versement d'une subvention de 350€ à la classe défense du collège du Renon

La classe défense du Renon prévoit un déplacement à Paris. La subvention doit aider à boucler le budget.

Ce voyage s'inscrit dans le cadre de notre programme mémoriel de cette année consacrer aux "Grands Hommes ». Durant trois jours (19-21 février), les membres de la classe défense visiteront les musées de la Marine, de l'Armée et de l'Ordre de la Libération ainsi que le Panthéon, et seront reçus au Sénat avant de participer à la cérémonie de ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe, le 21 février, où ils porteront, en plus du drapeau du CEFI reçu vendredi, les drapeaux de l'association des anciens combattants de Vonnas.

Le coût du déplacement est 115€ par élève : au vu de l'engagement de la classe Défense notamment pour leur participation aux manifestations commémoratives et pour encourager « la mise en valeur » de la citoyenneté, nous proposons une subvention de 350€.

Après en avoir délibéré le conseil municipal,

DECIDE l'octroi d'une subvention exceptionnelle sollicitée par le Collège du Renon auprès de la commune de Vonnas une subvention de 350 € en participation aux frais du voyage ci-dessus.

*ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE ...
ET AFFICHAGE EN DATE DU*

1 2 FEV. 2025

**Adopté à l'unanimité
Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Alain GIVORD**

